

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

ASSURER UN REPAS À 1 EURO POUR TOUS LES ÉTUDIANTS - (N° 805)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
Mme Bannier

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Le coût total des repas distribués par les centres régionaux des œuvres universitaires, dans tous leurs sites de restauration, est porté à la connaissance des bénéficiaires. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si les étudiants s'acquittent d'un tarif de 3,30 € ou de 1 € pour un repas, le prix de revient supporté par le CROUS est bien supérieur. Alors que les coûts de production restaient relativement stables depuis des années (environ 7 à 8€ par repas), depuis quelques mois, en raison de la crise internationale, une hausse conséquente est constatée (de l'ordre de 1/1,50€ par repas).

Il est important que les jeunes de notre pays aient conscience du coût de production de l'alimentation, du travail effectué par nos agriculteurs, nos industriels, en amont de la consommation. Là où les Français consacraient 35% de leur budget à l'alimentaire en 1960, ils n'en consacrent plus que 20% aujourd'hui : il y a aussi là un enjeu lié au soutien accordé aux agriculteurs, un enjeu de santé publique aussi.

Il est ainsi proposé que le prix réel du repas – subventions retranchées – soit indiqué dans les restaurants universitaires et établissements conventionnés.